

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 12 (1883) |
| Heft: | 4 |
| Rubrik: | Intérêts de la Société |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Comité de la *Société fribourgeoise d'éducation*, réuni à Attalens le 29 mars, a décidé que l'assemblée générale annuelle aurait lieu à Attalens, le jeudi 16 août prochain. Le *Bulletin* du 1^{er} août en fera connaître le programme.

Les personnes chargées de faire les rapports généraux, qui seront imprimés, sont :

Pour la première question. On reproche souvent à nos écoles de ne pas former les jeunes gens à la vie pratique. Le reproche est-il fondé ? — si oui, — comment remédier à ce mal ? *M. Duc, Joseph, instituteur à Châtel Saint-Denis.*

La deuxième question. D'où vient que l'enseignement de l'économie domestique dans nos écoles ne produit que de faibles résultats pratiques ? — Moyens d'y remédier. — Choix ou élaboration d'un manuel. *M^{me} Maillard, Colette, institutrice à Vaulruz.*

La troisième question. On est étonné de voir nos recrutables réussir fort mal dans le calcul, surtout dans le calcul oral. Étudier les causes de cet insuccès persistant et les moyens à prendre pour y remédier sans délai. *M. Mossu, Pierre, instituteur à Treyvaux.*

Ces rapports que chaque sociétaire recevra avec le *Bulletin* du mois d'août, se termineront par des conclusions pratiques qui seront seules lues en assemblée générale.

MM. les rapporteurs d'arrondissements sont priés d'envoyer pour le 31 mai prochain leurs travaux, avec les compositions qu'ils auront reçues, aux rapporteurs respectifs ; ceux-ci devront faire parvenir, pour le 10 juillet, leur rapport à M. Tanner, professeur à Hauterive, chargé d'en surveiller l'impression.

*Le président,
BLANC-DUPONT.*
